

## CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 septembre 2011

DELIBERATION 2011-070

Nombre de membres au Conseil municipal :	29
en exercice :	29
qui ont pris part à la délibération :	27
Date de convocation :	06 septembre 2011

L'an deux mille onze, le 12 septembre à 19h00, le Conseil municipal s'est réuni en séance publique à la mairie de Saint-Martin-le-Vinoux salle du Conseil municipal, sous la présidence du Maire Yannik OLLIVIER.

Présent(e) s : Yannik OLLIVIER, Maurice RAGOT, Luc MOREAU, Catherine LE BAS, Pierre TERRAËS, Yves PICHON, Mireille PERINEL, Angèle ABBATTISTA, Hervé POTHIER DENIS, Gérard GROSSE, Annick GAILLARD, Christine TULIPE, Michelle LAPRESA, Patricia OBEID, Christian GROS, Stéphanie COLPIN, Chantal BREBION, Pierre CLOS, Joaquin TORRES, André CONVERT, François TOURATIER, Florence LOMBARD, Gabriel JULLIEN

Représentés : Frédéric CALVO par Mireille PERINEL, Isabelle GULGLIELMO par Maurice RAGOT, Sophie FAUCON-BIGUET par Luc MOREAU, Jean Marc BRUEL par Gabriel JULLIEN

Absents : Jérôme MAGNIN, Kamel BOUZERARA

Conformément à la loi du 5 avril 1884, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil. Patricia OBEID a été désignée pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Rapporteur : Maurice RAGOT**

---

Objet : **ADMINISTRATION – SERVICE PUBLIC – POMPES FUNEBRES INTERCOMMUNALES - Rapport du mandataire 2011- Exercice 2009-2010**

---

Conformément à l'article L 1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le rapport annuel du mandataire doit être soumis au Conseil municipal.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- PREND ACTE du rapport de l'exercice 2009-2010 des PFI.

**VOTE : PREND ACTE**

Pour extrait certifié conforme  
au registre des délibérations,  
le 13 septembre 2011

**Acte certifié exécutoire** depuis son  
dépôt à la préfecture le  
et sa publication le

**Le Maire**

**Yannik OLLIVIER**